

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE ROSEMÈRE

Procès-verbal de **la séance extraordinaire du Conseil** tenue sous forme de visioconférence, à 17 h en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 100 rue Charbonneau, le lundi, 2 novembre 2020.

SONT PRÉSENTS :	Le maire	Eric Westram
	Les conseillers	Marie-Hélène Fortin Melissa Monk Stéphanie Nantel René Villeneuve Hélène Akzam Philip Panet-Raymond
ÉGALEMENT PRÉSENTS:	La greffière	Me Catherine Adam
	Le directeur général	Guy Benedetti

À 17 h 01, Monsieur le maire constate le quorum et ouvre la séance extraordinaire du Conseil.

Seul le maire est présent dans la salle, tous les autres participants sont en visioconférence.

Ajout d'un item au point 2.2 de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 novembre 2020 relativement au rejet de l'unique soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres public TP-242 – COLLECTE, TRANSPORT ET COMPOSTAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES, tous les membres sont présents et y consentent.

1 DIRECTION GÉNÉRALE / RESSOURCES HUMAINES / COMMUNICATIONS

2020-11-391

1.1 MODIFICATION DE LA CLASSE SALARIALE DU POSTE DE DIRECTRICE DU SERVICE DES FINANCES ET TRÉSORIÈRE ET MODIFICATION DE LA RESPONSABILITÉ ADMINISTRATIVE DE LA DIVISION INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT que, suite à l'annonce du départ de la directrice du service des Finances et trésorière, l'organisation et la responsabilité administrative ont été repensées;

CONSIDÉRANT que la technologie prenant de plus en plus d'importance au sein de l'organisation, il est essentiel de positionner cette activité de façon stratégique afin d'y accorder le temps nécessaire;

CONSIDÉRANT que le service des finances, étant une activité stratégique, ne peut accorder le temps nécessaire au développement et à la planification que requiert la technologie et qu'il semble cohérent que la division informatique relève de la direction générale jusqu'à ce que les orientations souhaitées soient identifiées par la concrétisation d'un plan directeur;

CONSIDÉRANT que dû au changement de responsabilité occasionnant une diminution de responsabilité et de ressources à superviser, la classe salariale est revue pour passer de 6 à 5;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de la conseillère Hélène Akzam, appuyée par la conseillère Mélissa Monk, il est

RÉSOLU

De transférer la responsabilité administrative de la division informatique de la direction du service des finances à la direction générale;

De modifier la classe salariale du directeur du service des finances et trésorier de la classe 6 à 5;

De maintenir la classe salariale du chef de division informatique à la classe 3.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-11-392

1.2 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTRICE DU SERVICE DES FINANCES ET TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT le départ de Mme Jocelyne Montreuil, directrice du service des finances et trésorière, la Ville doit pourvoir ledit poste;

CONSIDÉRANT que Mme Justine Asselin est à l'emploi de la Ville de Rosemère à titre de trésorière adjointe depuis juillet 2017 et qu'elle a su démontrer ses compétences et son potentiel à accéder au poste de directrice du service;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de la conseillère Hélène Akzam, appuyée par la conseillère Mélissa Monk, il est

RÉSOLU de procéder à la nomination de Mme Justine Asselin au poste de directrice du service des Finances et trésorière, selon les conditions établies à la Politique des conditions de travail des cadres et du personnel administratif non syndiqué, à compter du 30 novembre 2020, sous la classe 5, échelon 8 de l'échelle salariale des cadres et du personnel administratif non syndiqué de la Ville de Rosemère plus bénéfices et avantages sociaux. Code budgétaire : 02-132-00-141.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-11-393

1.3 NOMINATION AU POSTE DE TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT la nomination de Mme Justine Asselin au poste de directrice du service des Finances et trésorière, la Ville doit pourvoir son poste de trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT que Mme Émilie Greene a été à l'emploi de la Ville de Rosemère, à titre de trésorière adjointe, pendant près d'un an lors d'un remplacement de congé de maternité et par la suite à titre contractuel en tant que conseillère analyste financière;

CONSIDÉRANT que la Ville était pleinement satisfaite de son travail et que Mme Greene détient les compétences nécessaires pour occuper le poste de trésorière adjointe;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de la conseillère Hélène Akzam, appuyée par la conseillère Mélissa Monk, il est

RÉSOLU de procéder à la nomination de Mme Émilie Greene au poste de trésorière adjointe, selon les conditions établies à la Politique des conditions de travail des cadres et du personnel administratif non syndiqué et de l'entente intervenue entre Mme Émilie Greene et la Ville de Rosemère, avec une période de probation de 6 mois et ce, à compter du 23 novembre 2020, sous la classe 3, échelon 9 de l'échelle salariale des cadres et du personnel administratif non syndiqué de la Ville de Rosemère plus bénéfices et avantages sociaux. Code budgétaire : 02-132-00-141.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2 SERVICES JURIDIQUES

2020-11-394

2.1 ACTE D'EXTINCTION DE SERVITUDE POUR L'IMMEUBLE SITUÉ AU 367, RUE DES MÉLÈZES (LOT 3 496 917)

CONSIDÉRANT qu'une conduite pluviale municipale avait été installée de façon temporaire sur le lot privé 3 496 917;

CONSIDÉRANT que des travaux de retrait de cette conduite pluviale ont été exécutés à l'été 2018, subséquemment aux travaux d'infrastructures finalisant la rue des Mélèzes;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'administration municipale de procéder à l'extinction de la servitude inscrite sous le numéro 21 243 697 puisqu'il n'y a plus de conduite pluviale municipale sur ce lot privé ;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du conseiller Philip Panet-Raymond, appuyée par la conseillère Marie-Hélène Fortin, il est

RÉSOLU

De mandater Me Anne-Marie Gougeon pour la préparation et la publication d'un acte d'extinction de la servitude inscrite sous le numéro 21 243 697, pour l'immeuble situé au 367, rue des Mélèzes, lot 3 496 917 cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne.

D'autoriser le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière à signer pour et au nom de la Ville de Rosemère l'acte d'extinction de la servitude inscrite sous le numéro 21 243 697.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-11-395

2.2 TP-242 – COLLECTE, TRANSPORT ET COMPOSTAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES – REJET DE SOUMISSION

CONSIDÉRANT que, suite à un appel d'offres dûment publié le 18 août 2020 sur SEAO ainsi que dans le journal Nord Info en date du 26 août 2020, pour le projet TP-242 – Collecte, transport et compostage des matières organiques, une soumission a été reçue et ouverte publiquement en date du 16 septembre 2020;

CONSIDÉRANT que, suite à une validation des prix du marché, il s'avère que les prix soumis sont extrêmement élevés par rapport aux contrats actuellement en vigueur dans la région;

CONSIDÉRANT qu'afin d'assurer un meilleur contrôle des coûts et une bonne gestion des finances publiques il est justifié de retourner en appel d'offres;

CONSIDÉRANT que tous les membres sont présents et consentent à ajouter ce sujet à l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 novembre 2020;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du maire Eric Westram, appuyée par le conseiller René Villeneuve, il est

RÉSOLU de rejeter l'unique soumission reçue pour le projet TP-242 – Collecte, transport et compostage des matières organiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS ENVOYÉES PAR COURRIEL

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

Discours du maire sur les tristes événements qui se sont produits lors du soir d'Halloween dans le Vieux-Québec.

4 CLÔTURE

2020-11-396

Sur proposition du maire Eric Westram, appuyée par la conseillère Hélène Akzam, la séance est levée à 17 h 32.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Eric Westram
Maire

Me Catherine Adam
Greffière